

Visualisation

**Question écrite (10/12/2018)****Avenir des pêcheurs des Hauts de France face au Brexit**

Mme Cathy Apourceau-Poly interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les conséquences du Brexit concernant l'accès aux zones de pêche britanniques où les chalutiers des Hauts de France réalisent au moins 75% de leur captures.

Si dans une phase transitoire, jusque fin 2020, la situation actuelle restera inchangée, tout est à construire pour la suite.

Les pêcheurs britanniques souhaitent récupérer les volumes de poissons prélevés jusqu'ici par la France et le Danemark en interdisant la pêche à nos navires dans leurs eaux territoriales. Ce serait une catastrophe pour les pêcheurs des Hauts-de-France.

Mme la Sénatrice souhaite connaître les objectifs de M. le Ministre dans le cadre des futures négociations avec les autorités britanniques, pour préserver les intérêts de nos chalutiers ?

Fermer